



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

### du Registre des délibérations du Conseil municipal

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	49	0	0

SEANCE du lundi 7 avril 2014

**OBJET : 00-7 - RENOUELEMENT DU  
CONSEIL MUNICIPAL - COMMISSION DE  
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC -  
ELECTION DES MEMBRES**

Le lundi 7 avril 2014 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 01/04/14, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

1057/14

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 14 AVR 2014

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 14 AVR. 2014

Pour le Maire,  
L'Attaché Territorial,

  
A. CLAVERIE

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Monique CANOVA, Mme Khéra BADAOU, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, Mme Nathalie DEPETRIS, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, M. Mickael URBANI, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, Mme Annie CLECH, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, M. Gérard PIEL

#### Procurations

#### Absents :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

00-7 - RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL - COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC -  
ELECTION DES MEMBRES

Commission(s) :

Conformément aux exigences de l'article L. 1411-5 du Code général des Collectivités Territoriales, une commission chargée de l'ouverture des plis portant sur les offres émises dans le cadre de délégations de service public, est composée par :

- l'autorité habilitée à signer les conventions de délégations de service public ou son représentant, président ;
- cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel (article D. 1411-3 du Code général des Collectivités territoriales).

Selon les mêmes modalités, cinq membres suppléants sont également et simultanément élus au sein de l'assemblée délibération pour siéger au sein de cette commission.

Il est rappelé que les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué aux plus âgés susceptibles d'être proclamé élus (article D. 1411-4 du Code général des Collectivités Territoriales).

Conformément à l'article D. 1411-5 du Code général des Collectivités territoriales, le Conseil municipal a précédemment fixé les conditions de dépôt des listes.

De ce fait, la Commission de délégation de Service Public étant créée et les conditions de dépôt des listes fixées précédemment, il convient désormais de procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission de Délégation de Service Public.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **PROCEDE** à l'élection de cinq membres titulaires et suppléants de la Commission de Délégation de Service Public au scrutin secret de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<b>Liste Majorité</b>	
Alain CHAUSSARD	Audouin RAMBAUD
Gérald LACOSTE	Matthieu GILLI
Bernard MONIER	Rachel DESBORDES
Françoise THOMEL	Vanessa LELLOUCHE
Bernard DELIQUAIRE	Alexia MISSANA
<b>Liste Rassemblement Bleu Marine pour Antibes</b>	
Tanguy CORNEC	
Lionel TIVOLI	
Anne CHEVALIER	
Annie CLECH	

00-7 - RENOUELEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL - COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC -  
ELECTION DES MEMBRES

Commission(s) :

<b>Liste La Gauche unie solidaire et écologique</b>	
Pierre AUBRY	Michèle MURATORE

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	49
b. à déduire : bulletins blancs ou nuls.....	1
c. Reste pour le nombre de suffrages exprimés.....	48
d. Majorité absolue.....	25

**Ont obtenus**

Candidats	Nombre de voix
Liste Majorité	41
Liste Rassemblement Bleu Marine pour Antibes	5
Liste La Gauche unie solidaire et écologique	2

Répartition au plus fort reste

**Quotient électoral**

suffrages exprimés	<b>48</b>
/nombre sièges à pourvoir	<b>5</b>
<b>QE</b>	<b>9,6</b>

**1ère répartition au quotient**

	Nbre voix obtenues	/QE	total	Nbre de sièges obtenus
Liste MAJORITE	<b>41</b>	9,60	4,27	<b>4</b>
Liste Rassemblement Bleu Marine pour Antibes	<b>5</b>	9,60	0,52	<b>0</b>
Liste La Gauche unie solidaire écologique	<b>2</b>	9,60	0,21	<b>0</b>

00-7 - RENOUELEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL - COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC -  
ELECTION DES MEMBRES

Commission(s) :

**2ème répartition au plus fort reste**

	Nbre voix obtenues	- (sièges obtenus x QE)	total	Nbre de sièges obtenus
Liste MAJORITE	41	38,40	2,60	0
Liste Rassemblement Bleu Marine pour Antibes	5	0,00	5,00	1
Liste La Gauche unie solidaire écologique	2	0,00	2,00	0

**Répartition des sièges**

	Nbre de sièges obtenus
Liste MAJORITE	4
Liste Rassemblement Bleu Marine pour Antibes	1
Liste La Gauche unie solidaire écologique	0

Sont déclarés élus pour siéger au sein de la Commission d'appel d'offres :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Alain CHAUSSARD	Audouin RAMBAUD
Gérald LACOSTE	Matthieu GILLI
Bernard MONIER	Rachel DESBORDES
Françoise THOMEL	Vanessa LELLOUCHE
Tanguy CORNEC	Lionel TIVOLI

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** DCM N.00-7 - RENOUELEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL - COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - ELECTION DES MEMBRES -

**Date de transmission de l'acte :** 14/04/2014

**Date de réception de l'accusé de réception :** 14/04/2014

**Numéro de l'acte :** DCM1057-14 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20140407-DCM1057-14-DE

**Date de décision :** 07/04/2014

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.2. Fonctionnement des assembles